

# Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET) Demande d'aide financière

Veuillez consulter le Programme et le Guide - Demande d'aide financière du PAET sur le site de Kéroul, section <u>services aux entreprises</u>, avant de remplir le présent formulaire.

No de dossier -réservé à Kéroul	

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET DONNÉES SUR LE BATIMENT				
1. Entreprise ou organisme				
2. Adresse				
3. Municipalité	4. Code postal			
5. Téléphone	6. Site Internet			
7. Courriel de l'établissement	8. Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)			
9. Numéro de TPS	10. Numéro de TVQ			
11. Adresse de correspondance, si différente				
12. Municipalité	13. Code postal			
14. Région touristique 15. Êtes-vo	us répertorié auprès de l'industrie touristique?   oui   en traitement			
REPRÉSENTANT OFFICIEL E	T RESPONSABLE DU PROJET			
Ces renseignements sont obligatoires pour le traitement de votre demande.				
16. Président ou propriétaire	17. Titre			
18. Téléphone Poste	9. Courriel			
20. Responsable du projet	21. Titre			
22. Téléphone Poste 2	23. Courriel			
PORTRAIT DE L'ENTREPI	RISE OU DE L'ORGANISME			
24. Statut juridique				
à :				
26. Type d'établissement <b>touristique</b> : Hébergement Attrait Restaurant (situé dans un établissement touristique)  Lieu d'accueil et de renseignements touristiques Service - spécifiez :  Autre, spécifiez :  26.1. Description de l'entreprise, mission, services touristiques offerts et période d'opération :				
26.2 Établissement répertorié, classifié ou accrédité : Économusée : ☐ Oui Agrotourisme : ☐ Oui  Hébergement (CITQ) : ☐ Oui Camping Québec : ☐ Oui Fédération des pourvoiries du Québec ☐ Autre : ☐				

Demande d'aide financière PAET Page 1 de 4



## Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET) Demande d'aide financière

DONNÉES SUR LE BÂTIMENT
27. Année de construction de l'édifice :
28. Année des dernières transformations ayant affecté l'accessibilité :
29. Brève description des rénovations effectuées lors de ces dernières transformations :
30. Y a-t-il eu un changement de vocation (ex : usine transformée en restaurant, etc.)?   oui non Si oui, en quelle année :  31. Précisez :
32. Date d'entrée en activité de l'établissement (AA - MM - JJ)
33. Aire du bâtiment: pi² ou m² 34. L'établissement comporte ☐ Un étage ☐ Deux étages ou plus 35. Y-a-t-il un ascenseur ou une plate-forme élévatrice? ☐ oui ☐ non 36. Si applicable, nombre de chambres :
SECTION 2 – ÉLÉMENTS DE CONFORMITÉ D'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT
37. Éléments d'accessibilité déjà en place (joindre des photos de chacun des items)
COCHER LES ÉLÉMENTS D'ACCESSIBILITÉ DÉJÀ EN PLACE
Parcours extérieur sans obstacles du débarcadère ou du stationnement à l'entrée
☐ Entrée accessible aux personnes en fauteuil roulant
Parcours intérieur sans marche ni seuil vers tous les services
Si établissement d'hébergement, nombre de chambres avec salle de bain accessible. Nombre :
☐ Salle de toilette accessible
SECTION 3 - DESCRIPTION DES TRAVAUX ENVISAGÉS  38. Veuillez décrire brièvement

Avant de remplir les sections 4 à 9, veuillez transmettre par courriel (paet@keroul.qc.ca) <u>les sections 1 à 3 complétées, ainsi que les photos reliées à la section 2.</u> La coordonnatrice du PAET communiquera rapidement avec vous pour confirmer l'ouverture de votre dossier et planifier l'accompagnement nécessaire pour préparer votre demande.

Pour plus d'informations, veuillez joindre la personne responsable par courriel à <u>paet@keroul.qc.ca</u> ou au 438 998-0071.

Demande d'aide financière PAET Page 2 de 4



### Programme d'accessibilité des établissements touristiques Demande d'aide financière

#### **SECTION 4 – CALENDRIER DES TRAVAUX**

CALENDRIER DES TRAVAUX POUR LESQUELS VOUS DEMANDEZ UN FINANCEMENT

39. Date prévue de début des travaux (AA-MM-JJ)

40. Date prévue de la fin des travaux (AA-MM-JJ)

#### SECTION 5 - DONNÉES SUR LES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET 41. ARCHITECTE OU TECHNICIEN EN ARCHITECTURE Nom No de permis Firme Adresse Téléphone 42. ENTREPRENEUR OU PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION (le plus bas soumissionnaire conforme) No RBQ Entreprise No d'entreprise Adresse Téléphone ENTREPRENEUR OU PROFESSIONNEL DE LA CONSTRUCTION (second soumissionnaire exigé et conforme) No RBQ No d'entreprise Entreprise Adresse Téléphone

SECTION 6 – VENTILATION DES TRAVAUX ET DES COÛTS			
43. SEULES LES DÉPENSES ADMISSIBLES SERONT COMPTABILISÉES POUR ÉTABLIR LE MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE (CONSULTER LE GUIDE)	MONTANT (\$)		
	\$		
	\$		
	\$		
	\$		
TOTAL DES COÛTS	\$		

#### **SECTION 7- MONTAGE FINANCIER**

44. INCLURE TOUTES LES SOURCES DE FINANCEMENT PRIVÉES ET PUBLIQUES SOLLICITÉES ET CONFIRMÉES POUR CE PROJET. À NOTER QU'UNE MISE DE FONDS MINIMALE DE 20 % EST EXIGÉE (10 % DANS LE CAS DES ORGANISMES, COMMUNAUTÉS, NATIONS AUTOCHTONES ET INUITS OU D'UN PROJET RÉALISÉ SUR LE TERRITOIRE DES ILES-DE-LA-MADELEINE.)

Source de financement	Type de financement	Sollicitée	Confirmée	Montant (\$)
				\$
				\$
				\$
				\$
Kéroul – Ministère du Tourisme				\$
Montant total				\$

Demande d'aide financière PAET Page 3 de 4



# Programme d'accessibilité des établissements touristiques (PAET) Demande d'aide financière

45. Ajouter toute autre information pertinente concernant le financement du projet :

SECTION 8 – DÉ	CLARATION			
46. Je soussigné,		,	déclare que les renseignements fournis	
-	Nom complet en caractères			
	es documents joints sont complets et vé i projet. Je comprends que la présente d		ux représentants de Kéroul toute l'information essairement son acceptation.	
	de construction du Québec et seront ré		ués conformément aux normes de conception ant la licence appropriée, conformément à la	
Le paiement de l'aide financière s'effectuera en deux versements. Un premier versement, correspondant à 60 % de l'aide financière, sera versé à la suite de la signature de la convention d'aide financière avec le promoteur. Le versement final, correspondant à 40 % de l'aide financière, sera versé à la suite de l'obtention de la cote « accessible » de Kéroul, ou à l'acceptation des travaux par Kéroul si la cote est déjà obtenue, et de la production d'un rapport de certification signé par un entrepreneur détenant une licence appropriée (Loi sur le bâtiment, RLRQ, chapitre B-				
1.1), un architecte, un in			travaux réalisés et des coûts. Les coûts de	
	on établissement était conforme aux exiç ses transformations majeures.	gences du Code de construction d	lu Québec qui étaient applicables au moment	
47. SIGNATURE				
Signature du demandeur	ou de son représentant	Titre	 Date	
SECTION 9- DO	CUMENTS À JOINDRE			
Cocher les pièces justificatives jointes à la demande :  Plans et devis des travaux reliés à la portion accessibilité du projet  Deux (2) soumissions ventilées pour les travaux à effectuer  Certificat de localisation (même si non récent, selon les travaux de transformation à effectuer)  Si la demande est complétée par le locataire de l'établissement, joindre une lettre du propriétaire confirmant son autorisation à effectuer les modifications, transformations énumérées dans la demande d'aide financière.  Dans le cas d'un organisme à but non lucratif (OBNL) ou d'une coopérative, une résolution du CA pour la désignation d'un représentant officiel du demandeur.  Dans le cas d'un organisme, communauté, nation autochtone ou Inuits, reconnu par l'Assemblée nationale du Québec, une résolution du Conseil de bande à l'effet qu'il appuie le projet.				
SECTION 10- COMMENT ACHEMINER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE				
L'ensemble des documents requis peut être transmis par :				
Courriel : paet@keroul.qc.ca				
ou Courrier: Programme d'accessibilité KEROUL 4545, avenue Pierre-de-C Montréal (Québec) H1V 0 À l'attention de Madame I	)B2			
Pour plus d'informations, Madame Nathalie Roy, co Téléphone : 514 252-310	oordonnatrice du PAET			

Demande d'aide financière PAET Page 4 de 4